

Discours du Secrétaire Général UD FO 37 : Rassemblement mercredi 31 août 2016 à Tours

Chers camarades, chers amis,

Tout d'abord permettez-moi de vous apporter le salut fraternel des syndicats FORCE OUVRIERE d'Indre et Loire et de vous témoigner notre engagement à poursuivre sur la base de notre revendication partagée, et dans l'unité d'action en vue d'obtenir l'abrogation de cette loi scélérate, la Loi Travail.

Mes camarades,

Depuis le mois de mars, nous maintenons la mobilisation et organisons ensemble la résistance contre une Loi Travail / El Khomri qui entend faire disparaître le Code du Travail et les droits collectifs des salariés. Une loi qui entend augmenter le temps de travail sans compensation salariale. Une loi qui entend remettre en cause les instances représentatives des personnels dans les entreprises en organisant des référendums en cas d'accords minoritaires. Une loi qui entend remettre en cause la Médecine du Travail. Une loi dont plus personne aujourd'hui n'ose encore prétendre qu'elle serait créatrice d'emploi en favorisant le licenciement dans les entreprises.

La Commission Européenne, par la voix de son Président, déclare « la réforme du droit du travail voulue et imposée par le gouvernement Valls est le minimum de ce qu'il faut faire » ce qui laisse présager la suite de la politique antisociale dans les mois à venir si nous n'obtenons pas le retrait de cette loi, son abrogation. Pour imposer leur modèle libéral, ils sont prêts à tout : décrédibiliser et criminaliser le mouvement syndical, utiliser la force brute contre la jeunesse, remettre en cause le droit fondamental de manifester !

Qui sont les responsables de cette situation chaotique ? Certainement pas les salariés qui entendent défendre, pour eux et leurs enfants, le droit d'avoir un vrai travail avec un vrai salaire, pouvoir vivre dignement, c'est-à-dire du fruit de leur travail, pouvoir se loger, se soigner, donner une bonne éducation à leurs enfants...

Ce ne sont pas eux les responsables ! Nous ne sommes en rien responsables !

Les responsables sont ceux qui entendent fouler au pied toutes ces valeurs, ceux qui, valets serviles des injonctions de la Commission Européenne, entendent faire disparaître le modèle social français, ceux qui organisent la liquidation du cadre républicain basé sur la protection sociale, la solidarité inter-générationnelle.

Ceux qui organisent la disparition des conquêtes sociales que sont les Conventions Collectives, les accords de branches, la hiérarchie des normes, le principe de faveur.

Ceux qui avec la Loi Touraine, entendent avec les GHT faire disparaître un hôpital public tourné uniquement vers le souci de soigner les patients et pas de réduire les dépenses de santé.

Ceux qui avec la Réforme Territoriale entendent faire exploser l'égalité de droit sur le territoire de la République avec des régions qui pourraient s'arroger le droit de fixer leurs propres cadres réglementaires et normatifs !

Cette Loi Travail du gouvernement VALLS /HOLLANDE soutenue par les supplétifs du pouvoir en place que sont la CFDT et l'UNSA, est de jour en jour de plus en plus minoritaire...même dans les rangs du patronat, il n'y a guère que le MEDEF qui la soutienne encore. L'utilisation du 49-3 pour couper court au débat démocratique témoigne d'une fuite en avant politique face au rejet de classe la classe ouvrière.

Pour des millions de personnes, cette loi n'est ni amendable ni négociable. Le passage en force n'a entamé en rien la détermination des salariés.

Le calendrier à marche forcée pour sa mise en application ne saurait faire baisser pavillon aux milliers de salariés qui sont prêts à nouveau à se mobiliser en cette rentrée, à tours comme partout en France.

Chers camarades,

Pour conclure notre prise de parole aujourd'hui, je dois vous indiquer que dans quelques jours à Nantes, le 7 septembre se déroulera un grand meeting national Commun avec les responsables nationaux de nos organisations, JC MAilly pour FO, Philippe Martinez pour la CGT, Bernadette Groison pour la FSU , Eric Beynel pour Solidaires et l'UNEF sera représentée par William Martinet, meeting pour l'abrogation de la loi travail.

Outre le fait que ce meeting soit assez exceptionnel, et j'invite ceux qui peuvent s'y rendre à y aller, je voulais vous faire part du contenu du tract d'appel des UD CGT, FO, FSU, Solidaires de Loire Atlantique qui a le mérite de présenter clairement les enjeux auxquels la Classe Ouvrière et ses organisations devront faire face dans les prochains mois.

je cite le texte

**Le 20 juillet dernier**, le Premier ministre a eu une troisième et ultime fois recours au 49.3 à l'Assemblée nationale pour imposer la loi « Travail », pourtant rejetée par l'écrasante majorité de la population.

Le 49-3 est certes un outil constitutionnel, mais c'est en premier lieu une arme anti-démocratique – un « déni de démocratie », pour reprendre les termes de François Hollande, alors dans l'opposition parlementaire en 2006, lors du mouvement contre le Contrat Première Embauche (CPE).

Promulguée le 8 août dernier, la loi « Travail » menace à terme l'ensemble des garanties collectives encadrant le contrat de travail. Elle marque la disparition du principe de faveur – conquis en 1936 – et l'inversion de la hiérarchie des normes, notamment pour la définition du temps de travail et le taux de majoration des heures supplémentaires. C'est une loi de dumping social.

Ce recul sans précédent donne d'ores et déjà des ailes à Pierre Gattaz, président du MEDEF. Fort de sa collaboration directe avec le gouvernement et la CFDT, ce dernier a en effet profité de l'adoption sans vote de la loi « Travail » pour exiger 90 milliards d'euros supplémentaires d'allègements fiscaux pour les patrons, qui s'ajouteraient aux 40 milliards déjà obtenus dans le cadre du Pacte de responsabilité...

Sans appui dans la population, ni même désormais de majorité parlementaire, le gouvernement est engagé depuis plusieurs mois dans une dérive autoritaire, dont l'utilisation répétée du 49-3 est une illustration.

Pendant les quatre mois de mobilisation contre la loi « Travail », le gouvernement n'a cessé d'accroître sa pression contre les libertés syndicales – allant jusqu'à interdire dans un premier temps la manifestation parisienne du 23 juin dernier. Il n'a pas hésité à amalgamer scandaleusement manifestants et casseurs, ainsi qu'à rejeter sur les organisations syndicales sa propre responsabilité dans la détérioration du climat social.

C'est donc un message profondément hostile que Myriam El Khomri, ministre du Travail, a envoyé à l'ensemble du mouvement syndical en validant le licenciement d'un délégué syndical CGT d'Air France. Cette décision, publiée par voie de communiqué le jour de la promulgation de la loi « Travail », a été prise contre l'avis même de l'inspection du travail, au mépris de toute règle de forme et de fond.

Dans ce contexte, tout en prenant pleinement la mesure de la gravité de la situation liée aux attentats terroristes qui ont endeuillé la France, **les Unions départementales CGT, CGT-FO, Solidaires, FSU et UNEF de Loire-Atlantique** alertent sur les dangers de la banalisation de l'état d'urgence du point de vue des libertés individuelles et collectives.

Restreignant drastiquement le droit de manifester, l'article 3 de la loi du 21 juillet 2016, qui proroge de six mois l'état d'urgence, dispose en effet que *« les cortèges, défilés et rassemblements de personnes sur la voie publique peuvent être interdits dès lors que l'autorité administrative justifie ne pas être en mesure d'en assurer la sécurité compte tenu des moyens dont elle dispose »*.

**Les Unions départementales CGT, CGT-FO, Solidaires, FSU et UNEF de Loire-Atlantique** réaffirment qu'elles n'accepteront pas de se laisser museler, en particulier lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts matériels et moraux des salariés.

**Les organisations signataires réaffirment leur détermination à combattre la loi « Travail » et à en obtenir l'abrogation. Elles appellent à participer massivement au grand meeting commun organisé à Nantes le 7 septembre prochain. Elles s'inscrivent par ailleurs dans la préparation de la grève et des manifestations du 15 septembre prochain (modalités à venir).**

**Promulgation ou pas, on n'en veut pas !  
Abrogation de la Loi Travail !**

L'UD FO 37 s'inscrit pleinement dans cette analyse et participera aux actions de distribution de tracts le 7 septembre à Tours et elle appelle dès aujourd'hui ses sections et ses syndicats à préparer dans les entreprises et administrations, dans l'unité, la journée de grève et de manifestation du 15 septembre avec défilé à 10H00 Place de la Liberté à Tours.

Chers camarades disons-le clairement ensemble, haut et fort:

Promulgation ou pas on n'en veut pas !

Abrogation de la loi travail !

je vous remercie